

S21

Risques dans les industries chimiques et pétrochimique – niveau 2

Objectif :

Apporter aux stagiaires les connaissances nécessaires dans le domaine de la sécurité pour être **capable** :

- de maîtriser le vocabulaire «Prévention»,
- d'identifier les principes généraux de prévention,
- d'exploiter les données de l'évaluation des risques de son entreprise,
- de renseigner un plan de prévention, son analyse des risques et les différentes autorisations et permis,
- d'identifier les niveaux de responsabilité de chacun,
- de repérer les outils utiles pour l'analyse des accidents,
- d'identifier son rôle d'encadrant vis-à-vis des autres salariés,
- de repérer et prévenir les risques,
- de préparer, de planifier, d'organiser le travail de son équipe en tenant compte de la co-activité,
- de délivrer un message sécurité clair aux intervenants,
- de vérifier les moyens de prévention mis en œuvre,
- de réagir à tout changement dans une situation de travail

Personnes concernées :

Toute personne d'encadrement des intervenants intervenant dans les entreprises utilisatrices.

Pré-requis :

Savoir lire et écrire le français.

Etre titulaire d'un certificat de niveau 1 en cours de validité ou ayant satisfait au test de niveau 1 ou possédant une attestation de connaissances délivrée par un animateur sécurité, représentant d'une entreprise

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Travaux pratiques et étude de cas effectués par chaque stagiaire.

Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes.

Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée :

2 jours.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 personnes.

Programme :

Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention.

Rôles et responsabilités des acteurs internes et externes.

Les principes généraux de prévention.

L'évaluation des risques et le document unique.

Le plan de prévention et les autorisations de travail.
L'analyse des risques.
Responsabilité pénale et délégation de pouvoir.
Les conséquences des accidents du travail.
Les dangers spécifiques des industries chimiques, pétrochimiques et autres.
Les consignes particulières de sécurité.
La transmission du message sécurité.
Les changements dans les situations de travail.
La coactivité et le rôle du N2.
Les risques génériques : risque chimique, travaux à chaud, l'électricité, le bruit, les travaux en hauteur, les manutentions, les espaces confinés, les rayonnements, l'incendie et l'explosion ...
L'organisation de la prévention : plan de prévention, les autorisations de travail, les consignes et procédures.
Etude de cas.
Les situations dégradées de travail.
Evaluation des connaissances.

Validation de la formation :

Après contrôle des connaissances, cette formation est sanctionnée par un certificat de stage, d'une validité de 4 ans.